



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fivavaha - Tanindrazana - Fandrosoana
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



UNITE DE GESTION DU PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET DE SECURISATION FONCIERE



Crédit 5775-MG et DON 432-MG

**Recrutement d'un Consultant Individuel
« chargé(e) d'appui auprès du volet Infrastructure du projet CASEF »**

Lancée le 6 juillet 2022 sous AMI N° 8-2022/MINAE/CASEF

- 1 Le Gouvernement Malagasy a obtenu un fond de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du **Projet de Croissance Agricole et de Sécurisation Foncière (CASEF)** et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements autorisés dans le cadre de l'emploi des consultants au titre d'un **chargé(e) d'appui auprès du volet Infrastructure du projet CASEF**.
- 2 L'unité de gestion du projet CASEF, représentée par le Coordonnateur National, invite les Consultants individuels constitués légalement et admissible à manifester leurs intérêts à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour l'exécution des Services.
- 3 Le consultant sera en charge d'appuyer et d'assister l'Expert National en Infrastructures Rurales (ENIR) à la planification, au démarrage, au suivi, à la supervision et au contrôle des activités ou des travaux, confiés à des bureaux d'études conduits par le projet par une approche faire-faire, dans les zones d'intervention du projet CASEF. Les détails du mandat sont consignés dans les Termes de Référence.
- 4 **Profil**
 - Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Ingénieur au minimum (Bac + 5) en génie civil
 - Avoir au moins cinq (5) ans d'expériences professionnelles dans le domaine des études, contrôle et suivi des infrastructures publiques
 - Avoir au moins cinq (5) ans d'expériences professionnelles dans la conception, le suivi et la validation des études, le contrôle et la supervision des pistes rurales ou de la gestion des projets d'aménagement des pistes rurales ;
 - Avoir réalisé au moins cinq (5) prestations similaires confirmées dans le domaine de conception, d'étude, de contrôle et de suivi de réalisation des pistes rurales.
 - Avoir réalisé au moins trois (3) prestations d'étude, contrôle et suivi dans le domaine du bâtiment ou d'infrastructures économiques (des Infrastructure de Stockage- Collecte- Conditionnement- Commercialisation (IS3C), des unités de transformation, marché).
 - Avoir réalisé une formation ou des expériences sur l'application des procédures de passation de Marchés des bailleurs de fonds internationaux est un atout
 - Des expériences réussies au sein de projet de développement rural seront considérées comme un atout
 - Bonne connaissance des outils informatiques usuels et de logiciels de dessin (Autocad, Vision ou équivalent).
 - Excellente connaissance orale et écrite du français

- 5 Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre :
 - a) Une lettre de motivation avec carte fiscale à jour ;
 - b) Un curriculum vitae détaillé du Consultant avec mise en évidence des qualifications exigées ci-dessus et des références professionnelles ;
 - c) Les copies des diplômes ;

- 6 Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.14 décrits dans « *Le Règlement de Passation de Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant un Financement de Projets d'investissement (FPI) de juillet 2016, mis à jour en Août 2018* » en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Les Consultants seront sélectionnés selon la méthode de Sélection de **Consultants individuels** telle que décrite dans ce Règlement. Le contrat sera signé directement avec le Consultant individuel.

- 7 Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires dont les Termes de référence par email à : coordonnateur@casef.mg avec copie obligatoire à spm@casef.mg en précisant l'objet de la prestation.

- 8 Les dossiers doivent être envoyés par courrier électronique seulement à adresser à : « Monsieur le Coordonnateur national » au plus tard **le jeudi 21 juillet 2022 à onze (11) heures**, à l'adresse email suivant : coordonnateur@casef.mg avec copie obligatoire à spm@casef.mg .
Référence : «**chargé(e) d'appui auprès du volet Infrastructure du projet CASEF**»

Antananarivo, le 05 juillet 2022

LE COORDONNATEUR NATIONAL